



FORMULAIRE LOCATION OU PRET DE SALLE MUNICIPALE

Toute demande doit être formulée 4 semaines avant la manifestation

Les administrés paulhanais qui souhaitent louer la salle des fêtes ou la salle des jeunes doivent fournir un justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois)

PAULHAN

NOM, ADRESSE DU DEMANDEUR OU DE L'ASSOCIATION :

TELEPHONE :

SALLE DEMANDEE :

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

OBJET DE LA LOCATION : DEFINIR L'UTILISATION PRECISEMENT

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="radio"/> LOTO | <input type="radio"/> APRES MIDI RECREATIFS | <input type="radio"/> COMMUNIONS |
| <input type="radio"/> REUNION | <input type="radio"/> EXPOSITION | <input type="radio"/> REPAS DE FAMILLE |
| <input type="radio"/> ATELIERS | <input type="radio"/> MARIAGE | <input type="radio"/> BAPTEME |
| <input type="radio"/> ASSEMBLEES
GENERALES | <input type="radio"/> ANNIVERSAIRES | <input type="radio"/> AUTRES |
| | <input type="radio"/> FIANCAILLES | |

BESOINS EN MATERIELS : NON OUI

DESCRIPTIF MATERIEL :

SALLE PRINCIPALE DU BAS DE LA SALLE DES FETES EQUIPEE DE VOILETS
ROULANTS, SOUHAITEZ-VOUS UNE CONFIGURATION : COCHER L'OPTION CHOISIE
SALLE OBSCURE SALLE AJOURÉE

DATE SOUHAITEE LOCATION/PRÊT SALLE :

HEURE DE DEBUT :

HEURE DE FIN :

Fait à PAULHAN le

SIGNATURE du demandeur :

Ce document est à déposer en mairie 4 semaines avant la date souhaitée de la location

IMPORTANT : L'option prise à l'accueil est valable 1 mois dans l'attente de la réception de la demande écrite. Une fois l'imprimé type dûment complété et signé par le demandeur, une convention, en double exemplaire, établie et signée par Monsieur le Maire, est envoyée au demandeur. Ce dernier doit retourner un exemplaire de cette convention accompagné de toutes les pièces justificatives. **La réservation de la salle ne sera effective qu'à l'accomplissement de ces démarches.**